



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

UN LIBRARY

NOV 21 1983

UN/SA COLLECTION

A/38/590  
S/16156  
17 novembre 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-huitième session  
Point 138 de l'ordre du jour  
CONSEQUENCES DE LA PROLONGATION DU  
CONFLIT ARME ENTRE L'IRAN ET L'IRAQ

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-huitième année

Lettre datée du 14 novembre 1983, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous transmettre des extraits de communiqués militaires iraniens officiels concernant les actes d'agression commis récemment par les forces iraniennes contre le territoire iraquien.

Lesdits communiqués montrent clairement et explicitement que le Gouvernement iranien reconnaît commettre des actes d'agression contre la souveraineté de l'Iraq et pénétrer dans son territoire pour l'occuper.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 138 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Riyadh M. S. AL-QAYSI

ANNEXE

Extraits de communiqués militaires iraniens officiels

1. Dans le communiqué militaire iranien No 1489 en date du 20 octobre 1983, il est dit notamment :

"Les combattants triomphants de l'Islam ont réussi à occuper un certain nombre de hauteurs stratégiques ainsi que de positions militaires ennemies importantes dans la région de Baneh et dans la zone frontière de Mariwan."

2. Dans le communiqué militaire iranien No 1506 en date du 23 octobre 1983, il est dit notamment :

"Jusqu'à l'aube aujourd'hui, les forces glorieuses et triomphantes de l'Islam ont procédé à des opérations de nettoyage et ont continué à renforcer et à fortifier les positions libérées, poursuivant ainsi les opérations victorieuses de Wa-al-Fajr IV."

Il est également déclaré dans le même communiqué :

"A 23 heures la nuit dernière, les combattants triomphants de l'Islam, poursuivant leurs opérations, ont à nouveau lancé des attaques dans la région de Baralah et libéré les hauteurs de Sarir Alah."

3. Dans le communiqué militaire No 1517 en date du 27 octobre 1983, il est dit notamment :

"Les combattants triomphants de l'Islam continuent de tenir leurs nouvelles positions sur le front des opérations Wa-al-Fajr IV."

4. Dans le communiqué militaire No 19, publié le 3 novembre 1983 par la base de Hamzah, il est dit notamment :

"Pendant la troisième phase des opérations Wa-al-Fajr IV, qui se poursuivent à l'heure actuelle, ... ont réussi à libérer l'intersection des routes de Chewartah, de Sayyid Sadiq et de Sulaymaniyah, et à s'assurer le contrôle d'une autre partie de la région de Panjween-Ouest. De même, outre les villes mentionnées dans des communiqués précédents, nos forces ont réussi à libérer les villes hautes et basses de Khan Zayd, ainsi que les villes de Dara Mina, de Daru Miyaneh, de Darfara et de Khan Shiyan. Nos forces se sont installées dans ces villes après avoir détruit les positions militaires ennemies qui s'y trouvaient. Après avoir libéré les hauteurs situées à l'ouest de Panjween au cours de la troisième phase des opérations de Wa-al-Fajr IV, nos combattants se sont approchés de la ville iraquienne de Qullat Bariz, qui se trouvait directement à portée de tir."

5. Dans le communiqué militaire No 17, émanant de la base de commandement de Hamzah, il est dit notamment :

"Ils ont pu prendre et garder les points 1881 et 9043 des hauteurs de Shaykh Kurdatshin. Ils ont réussi à libérer les postes de contrôle iraqiens à Kazlakah et à Badana, ainsi qu'Ahmad Kalyan et la ville iraquienne de Sulayman Ju, puis à s'installer dans toutes ces zones."

6. Dans le communiqué militaire No 20 en date du 4 novembre 1983, il est dit notamment :

"Au cours d'une longue attaque vaste et intensive menée par nos forces, ... ont atteint le coeur même des positions ennemies, après avoir pénétré profondément en territoire iraquien pour libérer neuf points importants situés en hauteur, notamment les 1744, 1720, 1625, 1500, 1555 et 1417."

-----